

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 28 mai.

Le conseil municipal n'a pas voulu rester en arriere de la Chambre pour protester contre les violences dont la police s'est rendue coupable à l'endroit des agneaux de la Commune, réunis au Père-Lachaise dans le but de célébrer leur touchant anniversaire. C'est l'illustre citoyen Vaillant (il avait d'ailleurs joué un bout de rôle dans la manifestation) qui a attaché le grelot. Il a blâmé le préfet de police, blâmé le gouvernement et exalté les intéressants soldats de la Commune. Les autonomistes de l'Hôtel de ville plaidaient à un procès personnel, et nombre d'entre eux ont voulu ajouter leurs déclamations à celles du citoyen Vaillant. Le successeur de M. Casmeccas a déployé au milieu de l'orage un front serein. Il a dit à M. Vaillant qu'il était mal placé pour parler avec impartialité de la manifestation du Père-Lachaise. Puis il a déclaré que la police avait été parfaite de modération et de sang froid, qu'elle s'était bornée à repousser les attaques dirigées contre elle, et que le gouvernement était fier d'avoir prouvé qu'il avait la force nécessaire pour rappeler à l'ordre les trouble-fête de la République. M. Gragnon n'a trouvé quelque appui que dans la minorité du conseil. Un ordre du jour pur et simple de M. Depasse, opportuniste, a été repoussé et M. Pichon, autonomiste, a fait adopter un ordre du jour qui blâme le gouvernement et demande que la police de Paris soit confiée au conseil municipal. L'ordre du jour sera naturellement annulé par un décret gouvernemental. Mais les intransigeants n'ont pas lieu de se plaindre de la campagne qu'ils ont menée. Ils ont obtenu cause gagnée pour les drapeaux—non, je me trompe—pour les "bannières" rouges, et ils ont forcé le gouvernement à plaider devant le pays les circonstances atténuantes.

Le gouvernement, toujours pressé par la famille et les amis de M. Hugo, pousse avec ardeur les préparatifs des obsèques du grand homme. La date de ces obsèques est définitivement arrêtée. Elles auront lieu lundi. On dit que samedi l'Arc de Triomphe sera suffisamment décoré pour recevoir la dépouille du poète. La nuit du samedi au dimanche se passera en processions, en délégations qui défilent devant l'Arc de Triomphe. De demi-heure en demi-heure le canon du Mont-Valérien tonnera pour annoncer aux Parisiens que la France pleure le chantre de l'Armée terrible.—La garde républicaine, sous les armes, veillera autour du lit de parade du poète. Enfin lundi, la grande procession se mettra en marche à travers les Champs-Élysées, la place de la Concorde et probablement le boulevard Saint-Germain, pour gagner le Panthéon. Une salve de vingt-et-un coups de canon annoncera la levée du corps; mais auparavant, les présidents de la Chambre et du Sénat, le gouvernement représenté par M. Goblet, et l'Académie représentée par M. Augier, qui a été définitivement choisi

à la place de M. Maxime Du Camp, prononceront l'éloge funèbre de M. Hugo.

Dans la marche funèbre, tous les corps publics seront représentés, en même temps que toutes les sociétés de libre-pensée, de socialisme et de franc-maçonnerie qui ont fait leur demande d'inscription sur la liste du cortège figureront, bannières en tête. Je note à ce propos que l'Officiel, publiant ce matin le programme du défilé des diverses sociétés inscrites, réserve une place d'honneur à la franc-maçonnerie. C'est justice. M. Gambetta avait crié: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi!" Et il était l'homme d'état de la maçonnerie. M. Hugo, en vers et en prose, s'est donné comme le démissionnaire de l'Église; il a été le poète de la maçonnerie. Voilà pourquoi la maçonnerie, n'ayant pu conquérir le Panthéon sur les "cléricaux" pour y ensevelir M. Gambetta, a aujourd'hui part au triomphe. C'est derrière M. Hugo qu'elle prendra possession du vaste monument arraché enfin à la "superstition".

Au Panthéon, on aura une nouvelle pluie de discours. M. Madier de Montjau, le maire de Besançon, le doyen de la comédie française, se lamenteront, au nom de la démocratie, de la patrie et de l'art théâtral, sur la mort du "grand flambeau" que la mort vient d'éteindre.

On ne voit pas le programme officiel faire mention de la place que les drapeaux rouges auront dans le cortège. C'est dommage, car le drapeau rouge sera de la fête. Les journaux intransigeants annoncent qu'il sera arboré, et le gouvernement leur fait la partie si belle, qu'ils se prévaudront sans doute de leurs avantages. Pour mon compte, je désire que le drapeau rouge réclame une place d'honneur; il y a droit.

Un journal de ce matin annonce que le nonce du Saint-Siège a cru devoir demander au ministre des affaires étrangères des explications sur cette profanation d'une église catholique, profanation qui est en même temps une odieuse spoliation. D'après ce journal, M. de Freycinet aurait protesté de la pureté de ses desseins et dit qu'il était malheureusement débordé par la libre-pensée et avait dû céder à la majorité légale du pays. Cette attitude hypocrite et doucereuse est bien dans le caractère du triste ministre qui, la mort dans l'âme, a fait exécuter les décrets contre les couvents. Mais j'espère que les catholiques relanceront avec fermeté ce gouvernement qui se rend le complice des excès de notre démagogie affolée, et que le courageux appel de M. de Mun trouvera de l'écho dans le pays.

J'ai le regret de vous annoncer que l'état de S. Em. le cardinal de Guibert donne de nouvelles inquiétudes à son entourage. La convalescence a été ces jours-ci brusquement arrêtée par une rechute et, à l'âge du vénéré prélat, les rechutes sont toujours dangereuses.

La Révolution et Victor Hugo

Nous ne sommes pas de ceux qui reprochent à la Révolution d'accabler Victor Hugo. Elle a plein droit sur lui. Si le virtuose, par l'éclat de ses chants, est l'une des gloires littéraires de la France, l'homme, par l'ensemble de sa vie et de son œuvre, par sa mort, qui pouvait tout racheter, et dont il a voulu faire une dernière protestation contre la vérité, l'homme s'est voué aux ennemis de Dieu. Ces derniers sont donc ses fidèles exécuteurs testamentaires l'orsqu'ils veulent, en son honneur, profaner une église. Voter au nom de la France une loi qui chassera Jésus-Christ de Sainte-Geneviève pour y enrouler le cadavre de Victor Hugo, n'est-ce pas en effet couronner les protestations du maître, comme ils disent, contre les "religions", c'est-à-dire contre le christianisme, qu'il avait connu et qu'il a trahi?

Oui, la Révolution est ici dans son rôle. Née de la haine de l'Église elle veut profiter du parti-pris d'émotion auquel tant de gens se livrent aujourd'hui pour frapper Dieu lui-même.

Par ce nouveau succès, en même temps qu'elle blessera au cœur les catholiques, elle devra vaincre définitivement les révolutionnaires gouvernementaux, ceux qu'elle accuse de modération.

MM. Brisson, de Freycinet, Goblet sentent bien que ce frein les menace et doit les atteindre. On le voit au langage embarrassé de leurs amis; on l'avait vu à la séance de samedi par leur attitude misérable. Jamais ministres firent si piètre figure. Quels pleutres! Ce n'est pas l'insulte à Dieu qui les gênait. Ils ne craignaient pas non plus, le soulèvement des consciences catholiques. Il y a trop de politiques maintenant parmi nous pour que nous soyons à craindre. S'ils ont tremblé, s'ils ne savent encore aujourd'hui quel parti ils prendront demain, c'est uniquement parce que cette violence d'impie peut les submerger. Voler l'église de la patronne de Paris pour la donner à Victor Hugo, qui l'ouvrira à Voltaire, puis à Marat, M. Brisson le ferait sans l'ombre de scrupule et même avec une certaine joie; M. de Freycinet n'y verrait pas grand mal et, dans tous les cas, s'y déciderait sans peine.

Mais ces serviteurs de la révolution veulent paraître des hommes de gouvernement. Or, s'ils cèdent à la tourbe qui ordonne de porter Victor Hugo au Panthéon, ils doivent renoncer à ce rôle. En France, les hommes d'ordre qui cherchent encore à s'accommoder de la république, puis à l'étranger, les gouvernements verront que ces pieds-plats ne peuvent opposer aucune barrière au radicalisme; et celui-ci, sur d'être enfin le maître, après les avoir déshonorés, les chassera.

Voilà ce qui les tourmente et leur donne envie de résister. Mais la résistance a aussi des périls et même des périls immédiats. Rompre avec les radicaux, avec les intransigeants, n'est-ce pas se livrer aux opportunistes et rouvrir la porte à M. Ferry?

Ne serait-il pas plus habile de céder.

La France, la nation très chrétienne, est donc par son monde officiel, tombée si bas qu'une question où sont engagés son honneur et sa foi, sera tranchée selon que les détenteurs du pouvoir trouveront plus de profit personnel à se prononcer pour le respect de Dieu ou pour l'adoration de Victor Hugo.

Puisque maintenant tout se réduit au scrutin, donnons, à nos gouvernements une raison qui les puisse toucher. La majorité républicaine de la Chambre et du Sénat appartient toujours aux opportunistes. Le ministère ne vit que par l'appoint d'une partie notable des voix de la droite. Qu'il y songe, cet appoint dont jamais il n'a été digne, ne pourra lui être continué s'il prête les mains au vol sacrilège qui lui est demandé. Quel catholique voudrait maintenir au pouvoir les misérables auteurs d'un tel attentat contre Dieu?

EUGÈNE VEUILLON.

Un mensonge dévoité

A monsieur le rédacteur du Courrier du Canada.

Monsieur le rédacteur,

Le 18 d'avril dernier, le Monde de Montréal publiait une correspondance signée par un monsieur L. M. Barré, qui se donne comme une grande autorité en ce qui concerne la fabrication du beurre et du fromage. Dans cette correspondance, M. Barré affirme que le système de fabrication combinée de beurre et de fromage, suivi dans la fabrique de St-Denis dont je suis actuellement l'un des propriétaires, est un système basé sur des falsifications. J'ai adressé au rédacteur du Monde, personnellement, une dénégation des affirmations de M. Barré, mais on a jugé à propos d'en refuser l'insertion. Je viens vous prier, monsieur le rédacteur, de publier ma dénégation, espérant que votre esprit de justice vous engagera à m'ouvrir vos colonnes à cet effet.

Veillez me croire,

Votre très obligé.

CHS. PARADIS.

Monsieur le rédacteur,

Comme j'ai des intérêts considérables dans l'industrie de la fabrication combinée du beurre et du fromage, partiellement écrémé, j'ai suivi avec un intérêt, une discussion qui s'est faite dans vos colonnes à ce sujet. J'ai d'abord cru que le M. Barré qui est opposé à cette fabrication combinée était de bonne foi, mais, j'ai vite compris que ce monsieur n'en veut, en tout cela, qu'au directeur de l'Agriculture de la province de Québec. Comme ce dernier s'est vaillamment défendu, je n'ai pas à venir à sa rescousse, ce qui d'ailleurs ne me regarde pas. Seulement, vu que, pour pouvoir confondre plus facile-

ment le directeur de l'Agriculture, M. Barnard, M. Barré a eu, en dernier ressort, recours à un mensonge qui m'atteint directement dans mes intérêts, il me faut me mêler à la discussion.

C'est pour cela, monsieur le rédacteur, que je viens vous demander l'insertion de la présente correspondance, espérant que vous m'accueillerez avec le même esprit de justice qui vous a porté à permettre que M. Barré expose ses idées dans votre journal.

Dans l'ardeur de la lutte aveugle qu'il a entreprise, M. Barré vient de dire dans votre journal (voir le numéro du 18 avril) du système combiné préconisé par M. Barnard et mis en pratique dans la fromagerie-école du gouvernement à St-Denis que: "ce procédé consiste à enlever par 100 lbs. de lait une quantité de crème suffisante pour faire 3 lbs. de beurre et plus..... Pour remplacer la crème, on ajoute ensuite au lait écrémé, une substance appelée "Anti-Hoff" composé de potasse et de soda à laver."

Plus loin M. Barré continue: ".....il (M. Barnard) fit nommer M. Jocelyn, professeur provincial de la fabrication du fromage, lequel professeur enseigna les falsifications ci-haut décrites dans la fromagerie-école du gouvernement à St-Denis."

"CE FAIT EST PARFAITEMENT ÉTABLI PAR LES ÉLÈVES QUI ONT FRÉQUENTÉ LA DITE ÉCOLE, ET PAR L'INSPECTION PERSONNELLE QUE NOUS EN AVONS FAITE."

"Une autre circonstance, qui indique que ces falsifications ONT ÉTÉ PRATIQUÉES, c'est qu'un marchand de provisions de Montréal nous a affirmé qu'une certaine quantité de fromage de la laiterie-école de St-Denis avait été achetée et payée environ 10 cts. par lbs. et ensuite revendue 5 cts."

Puis, plus loin encore, M. Barré ajoute: "Voilà les procédés scientifiques que tant vantés par M. Barnard, et enseignés par M. Jocelyn dans les laiteries-écoles du gouvernement à St-Denis et Rougemont."

Il n'y a pas à en sortir, voici comment se résument les assertions de M. Barré, au sujet de la fabrication combinée du beurre et du fromage: M. Barré AFFIRME que le système de fabrication combinée du beurre et du fromage enseigné par M. Jocelyn et préconisé actuellement comme autrefois par M. Barnard, n'est rien autre chose qu'une falsification.

M. Barré AFFIRME que ce système ou procédé consiste à enlever par 100 lbs de lait une quantité de crème suffisante pour faire 3 lbs de beurre et plus, et que, pour remplacer cette crème, on ajoute ensuite au lait écrémé, une substance appelée "anti-Hoff" composée de potasse et de soda à laver.

M. Barré AFFIRME que ce sont là les procédés scientifiques tant vantés par M. Barnard, et enseignés et mis en pratique dans la laiterie-école du gouvernement à St-Denis.

Eh bien, moi, en ma qualité de copropriétaire de la fabrique qui a été la laiterie-école du gouvernement à

St-Denis, et dans laquelle est encore suivi le système combiné, enseigné et pratiqué là par M. Jocelyn, j'oppose à chacune des trois affirmations de M. Barré que je viens d'exposer un DÉMENTI FORMEL.

M. Jocelyn, entr'autres choses qu'il a enseignées à St-Denis, a exposé à ses élèves la théorie du système appelé "Anti-Hoff" mais non comme système de fabrication pratique. Il ne l'a jamais enseigné pratiquement, ni pratiqué à St-Denis. En conséquence, le système suivi à St-Denis, enseigné par M. Jocelyn et préconisé par M. Barnard n'est pas le système "Anti-Hoff" dénoncé par M. Barré. Si M. Barré persiste dans son affirmation, je le tiens pour un menteur, puisqu'il prétend baser cette affirmation sur son observation personnelle. J'apporte la preuve que voici à l'appui de mon assertion, en attendant que je demande à M. Barré, devant un autre tribunal que celui de l'opinion publique, la réparation du tort qu'il m'aura causé par ses mensonges.

Voici ma preuve qui consiste en une lettre adressée à mon co-associé.

Louiseville, 24 avril, 1885.

Cher monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du vingt-deux courant sur laquelle vous me demandez certains renseignements auxquels je répondrai de la manière suivante: J'étais, comme vous ne l'ignorez pas, un des apprentis de M. le Professeur J. M. Jocelyn la première année de l'établissement de la fabrique-école combinée de beurre et de fromage à St-Denis de Kamouraska. J'ai demeuré là tout le temps des opérations et n'ai jamais été une seule journée absent de la fabrique, de sorte que je suis parfaitement au courant de ce qui s'y est fait, dans tous les détails.

Le fromage partiellement écrémé que l'on y a fabriqué n'a pas été fabriqué d'après le procédé appelé "Anti-Huff" ce procédé ne nous a été enseigné qu'en théorie. Ce fromage se faisait là comme partout ailleurs, c'est-à-dire d'après le procédé ordinaire.

Je connais plusieurs fabriques combinées et je n'en connais aucune où le fromage soit fait d'après le procédé appelé "Anti-Huff." Je suis à peu près convaincu que ce procédé n'a jamais été pratiqué dans cette Province. Pour ma part, j'ai fait du fromage écrémé partiellement tous les ans, depuis trois ans, et n'ai jamais employé ce procédé.

Votre, etc., etc.,

[Signé] S. L. PAINGHAUD.

P. S. Je vous permets bien volontiers de publier ma réponse si elle le mérite.

[Signé] S. L. P.

Je tiens cette lettre à la disposition de M. Barré, et maintenant, que ce monsieur contredise ma preuve s'il ne veut pas passer pour un menteur.

CHS. PARADIS.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

16 Juin 1885.—No 15

LE TÉMOIN DU MURTR

(Suite)

VI

La journée s'avancait, journée torride pendant laquelle la nature entière paraissait languir. L'arbre demandait la pluie la terre la fraîcheur; les animaux épars dans la campagne, accroupis et le museau à terre, appelaient vainement un souffle. Les travailleurs suant sous le labeur s'arrêtaient pour essuyer leur visage. Les robustes filles, le front caché sous un chapeau de paille, la taille serrée par un mouchoir à carreaux comme par une ceinture, haletaient, courbées vers le sillon. L'excessive chaleur faisait redouter un orage; fermiers, valets et métayers se hâtaient de terminer la besogne.

Tout à coup, une jeune fille poussa un cri de terreur en voyant accourir un chien la langue pendante, le poil hérissé, quêtant, demandant, tout en peine, et qui paraissait aussi furieux qu'affamé. A cette époque de l'année, la terreur des chiens enragés

est grande. Celui-là, bien qu'il ne présentât aucun des signes distinctifs de l'hydrophobie, inspira cependant une crainte si grande à la moissonneuse qu'elle courut se jeter dans les bras de son frère en s'écriant: —Un chien enragé! un chien enragé!

En un instant l'alarme fut donnée. Les travailleurs s'armèrent de fourches, de faucilles: le chien effaré se jette au milieu du groupe et s'enferme dans les branches aiguës d'une fourche. Il pousse un hurlement de douleur auquel semble de loin répondre un gri d'angoisse. Les hommes s'acharnent après leur victime; elle tente vainement d'échapper à ses bourreaux; blessée et saignante, elle fuit, laissant après elle un sillon rouge sur la paille fraîchement coupée. Mais le chien que l'on redoutait doit être abattu. On le rejoint, il cesse de se défendre; ses regards mourants se tournent du côté de la route et s'arrêtent sur un vieillard chancelant qui, d'une voix plaintive, appelle: —Fido! mon bon Fido!

Mais Fido, qui tente de se soulever pour répondre à cet accent connu reçoit à la fois un coup de faucille qui lui coupe profondément une patte de derrière, et un coup de bâton qui lui brise à moitié le crâne. Il retombe sur le sol et ne bouge plus.

—Fido! Fido! répète le vieillard.

—C'est drôle tout de même, dit un paysan, un chien dont le maître est ivrogne, mourir de la rage!

Mais une des moissonneuses, s'approchant de la lisière du champ, répond au jeune valet: —Vous devriez rongir, Noël, de suspecter les gens sans les connaître, ce pauvre homme est aveugle.

—Aveugle? mais alors, c'est un chien que l'on vient de martyriser...

—Claudine, s'écria la première moissonneuse, allez vers le vieillard, amenez-le ici...

La jeune femme courut vers le vieillard. —Venez, lui dit-elle vous avez besoin de repos, et vous partagerez notre diner. —Avez-vous vu mon chien? demanda l'aveugle. La moissonneuse évita de répondre. —Quelle chaleur! dit-elle, et combien vous devez avoir de peine à trouver du pain le long de la route. —Oui, bonne gens! Et cependant j'en reçois assez pour moi et pour Fido... La corde qui le tenait s'est cassée, il avait soif, et il est parti en avant... Je l'appelle depuis une heure... C'est que Fido, voyez-vous n'est pas une bête ordinaire, mais une créature dont l'instinct ressemble à l'intelligence du cœur. Fido! Fido! répéta le vieillard. Guidé par Claudine, il entra dans le champ.

Les hommes et les femmes, tout à l'heure furieux et altérés du sang de la malheureuse bête, demeurèrent attristés et contraincts.

Claudine fit asséoir l'aveugle, lui apporta du cidre, lui tailla un chapeau de paille, sur lequel elle étendit une tranche de lard, puis elle l'invita à diner.

Le vieillard coupa la moitié de son pain et le mit de côté.

—C'est pour Fido, dit-il doucement.

En ce moment la misérable bête, saignante et blessée, mais qui respirait encore, poussa un gémissement si plaintif que l'aveugle se leva tout droit, comme mu par un ressort: —Fido! s'écria-t-il, Fido!

Ses mains tremblantes frappèrent ses genoux par un geste d'appel affectueux; un gémissement plus douloureux lui répondit: —Le visage de l'aveugle exprima une horrible douleur, puis éclatant: —qui a blessé mon chien? demanda-t-il.

La plus jeune des moissonneuses prit l'animal expirant dans son tablier, et l'apporta au vieillard. —Pardonnez-moi! dit-elle, pardonnez-leur à tous, ils ont vu un chien sans maître, un chien errant, et...

—Ah! fit le malheureux homme, on a traité Fido en chien enragé... Bonne bête! fidèle et bonne bête... Si vous saviez comme Fido m'aimait...

l'avoir assommé, lui! qui me léchait les mains, il y a une heure à peine... Si j'avais des yeux, je laverais, je baignerais ses plaies... on le saurait peut-être... Vous me paraissiez devoir être compatissante, jeune fille car vous avez la voix douce. Voulez-vous m'aider à soigner Fido?

La moissonneuse alla quérir de l'eau et lava les blessures du chien; elle les banda ensuite avec des mouchoirs. Mais elle agissait plus pour consoler l'aveugle que dans l'espoir de sauver la pauvre bête. Du reste, chacun lui venait en aide. On regretta la précipitation avec laquelle on avait agi. Le vieillard se lamentait et se demandait ce qu'il allait devenir. Le chien gémissait sur ses genoux. Claudine et la jeune moissonneuse restaient assises près de lui.

Ecoutez, dit celle-ci, si vous n'avez pas de but dans vos voyages, je vous conduirai chez une femme qui guérira Fido.

—Mon chemin n'a pas de but... Je cherche mon pain de chaque jour et l'abri de chaque nuit... Je ferais vingt lieues à pieds, afin de chercher un soulagement pour Fido.

—Vous recevrez l'hospitalité dans la ferme voisine, où j'ai été employée pour le temps de la moisson, on rentre les gerbes demain, je serai libre, et...

La jeune fille n'acheva pas, elle considérait d'un oeil effaré le vêtement de l'aveugle.

C'était une sorte de houppelande d'un brun rougeâtre, sur laquelle tranchait crûment une pièce de drap noir de forme irrégulière. La moissonneuse porta la main à un cordon entourant son cou, tira un cachet de sa poitrine, l'ouvrit, en sortit un morceau d'étoffe de même nuance que le vêtement de l'aveugle et poussa un cri mêlé de surprise et d'effroi.

Puis brusquement, à l'aide de son couteau, elle se mit à découdre le morceau de drap noir; quand il fut enlevé, elle constata qu'il manquait un lambeau à la houppelande, et en rapprochant celui qu'elle tenait d'ordinaire enroulé dans son sachel, elle vit qu'elle possédait bien réellement le morceau déchiré au vêtement de l'aveugle.

Quand elle renferma dans le sachel la triste relique qu'elle y gardait, elle tremblait convulsivement. —Mon ami, dit-elle au vieillard, de façon à n'être entendue que de lui, non-seulement je vous promets de vous conduire près de la femme qui sauvera Fido, mais encore je vous secourrai autant que je le puis dans votre misère, si j'apprends d'où vient l'habit que vous portez.

(A suivre)

SOMMAIRE

France: La révolution et Victor Hugo. Un mensonge dévoilé. FEUILLETON.—Le témoin du meurtre. Le terminus du Pacifique. La politique partout. Le chemin de fer du Nord et le Pacifique. Petite gazette. Pèlerinage du Tiers-Ordre. Nouvelles du Nord-Ouest. Correspondance. La crise ministérielle en Angleterre. Le décès de l'amiral Courbet. Le choléra. Le prince Charles. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Institutrice demandée.—Dr F. Montzambert Dans la Cour Supérieure.—Jos. G. Bossé. Du nouveau.—John F. Hossack. Grande fête des canadiens français. Avis aux entrepreneurs.—A Gobeil.

CANADA

QUEBEC, 16 JUIN 1885

Le terminus du Pacifique

A la réunion des actionnaires du Pacifique, le président a prononcé un discours très important, en soumettant à l'assemblée le rapport annuel de la Compagnie. Un passage de ce discours est particulièrement intéressant pour Québec.

Les directeurs, a dit M. Stephen, ont senti l'importance d'obtenir accès à la ville de Québec, et au rivage de la mer, en des endroits libres durant la saison d'hiver, et il y a actuellement des résolutions à ce sujet devant la Chambre des Communes. L'importance d'un libre accès à la ville de Québec était parfaitement comprise lorsque se fit l'acquisition de la section ouest du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et il y eut dans le contrat de vente par le gouvernement de Québec des clauses qui, si elles eussent été exécutées, eussent donné à la Compagnie l'accès qu'elle désirait pour son trafic d'été.

Ces conditions, cependant, n'ont pas été remplies par la compagnie qui a obtenu le contrôle de la section est. Et quoique le chemin de fer du Pacifique ait eu recours à tous les moyens, excepté à des procédures légales, comme le prouve la correspondance officielle, pour obtenir l'accomplissement de ces conditions, ses efforts ont été infructueux. Et le mécontentement qui s'est élevé parmi les citoyens de Québec au sujet de la connection imparfaite avec l'intérieur que donne actuellement à cette ville le chemin de fer du Nord, par suite du contrôle sous lequel cette ligne est tombée, a abouti à une agitation ayant pour but l'accès effectif au port de Québec du commerce intérieur et étranger auquel a droit ce havre important.

Cet accès effectif, notre compagnie désire autant que les citoyens de Québec qu'il soit établi sur un pied convenable, et aucun effort ne sera épargné de notre part, pour l'obtenir, soit par l'acquisition du chemin de fer du Nord, si elle peut se faire à des conditions raisonnables, soit par des arrangements aussi efficaces que pourrait l'être cette acquisition elle-même.

L'alternative de la construction d'une seconde ligne de Montréal à Québec, par une compagnie incorporée par le gouvernement à cette fin, la dite ligne devant être exploitée par cette compagnie, est prévue par le gouvernement et subventionnée éventuellement. Mais je crois sincèrement qu'il n'y aura aucune nécessité de recourir à cette alternative.

L'importance de ces paroles n'échappera à personne. Notre excellent confrère de l'Union des cantons de l'Est adresse une juste leçon à notre feuille libérale québécoise. Après avoir reproduit la supplique des diocésains des Trois-Rivières, l'organe de M. Langelier avait risqué quelques plates observations au sujet d'un paragraphe de cette supplique, où il était question d'émigration.

M. Tousignant réplique à l'Electeur en ces termes :

L'Electeur ne cessera donc jamais son triste esprit de parti. Le voilà qui met la politique jusque

dans la question de division du diocèse des Trois-Rivières.

Il prend sujet du huitième considérant de la supplique adressé au St Père par les fidèles, pour trouver le cabinet de Sir John en faute sur le point de l'émigration aux Etats-Unis.

Rien de plus injuste, de plus déloyale que cette tactique ! Est-ce la faute au gouvernement si le courant de l'émigration se continue toujours quelque peu vers les Etats-Unis ?

Alors pourquoi le cabinet de M. McKenzie ne l'a-t-il pas arrêté de 1874 à 1878 ?

Non seulement il ne l'a pas fait, mais il a refusé de voter un sou pour repatrier les canadiens français.

Plus que cela dans le même temps il votait plus de cent mille piastres pour faire venir des mennonites au Nord-Ouest !

Le confrère a-t-il donc oublié cela ? S'il était juste ou sincère, il admettrait que depuis l'avènement des conservateurs au pouvoir en 1878, le courant de l'émigration n'a jamais été moindre, grâce aux mesures adoptées.

Le chemin de fer du Nord et le Pacifique

Les journaux de Montréal ont reçu la dépêche suivante :

"Sir Henry Tyler a eu une conférence samedi avec le gouvernement. On croit qu'il s'est agi de la vente du chemin du Nord qui deviendrait la propriété du Pacifique.

"La députation paraît favorable à l'idée de prendre les terres du Pacifique en garantie de dix millions de piastres, au lieu d'imposer une obligation sur le chemin, ce qui paralyserait l'action de la compagnie sans profit ou garantie additionnelle pour le gouvernement.—Celui-ci se réservant le droit de forcer au besoin la vente des terres, à un prix minimum qui serait déterminé.

"La nouvelle que M. Stephens résignerait comme président de la compagnie du Pacifique est fautive. Le succès de sir Leonard Tilley dans la négociation de son emprunt est complet.

PETITE GAZETTE

John Bright est dangereusement malade, et ses amis le considèrent comme un homme mort.

L'état du Rev M. Tremblay, ancien curé de Beauport inspire de vives inquiétudes. On le dit atteint de pulmonie, et la maladie fait de rapides progrès.

Au 30 avril, le montant total au crédit des déposants dans les caisses d'épargne du gouvernement était de \$17,063,092 ce qui constitue une augmentation de \$1,825,001 sur la somme des dépôts, à pareille époque l'année dernière.

Le gâteau de noces de la princesse Béatrice est commandé. Il pèsera deux cent cinquante livres et reposera sur un piédestal d'or.

On prétend que l'état récent de l'ex-impératrice Charlotte, veuve de l'infant Maximilien, s'améliore sensiblement, et qu'elle pourrait bien recouvrer la raison qu'elle a perdue depuis dix-neuf ans.

De l'Etendard :

Nous extrayons d'une lettre qu'un sergent du 65ème bataillon adresse à sa famille, en date de Fort Pitt 28 mai 1885, le passage suivant qui ne surprendra personne, mais qui causera un vrai plaisir à tous les bons patriotes :

"Un point qui nous fait honneur pour notre première rencontre, c'est que notre général a ordonné au bataillon de Winnipeg composé entièrement d'Anglais de monter sur une élévation et leur colonel a refusé de monter. Le colonel Hughes a demandé de monter et la permission lui a été accordée et nos hommes se sont battus comme des braves ; pas un n'a reculé."

Les funérailles de madame Larivière, épouse de l'honorable M. Larivière, de Saint-Boniface, ont eu lieu mercredi dernier, au milieu d'un concours immense. Les citoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg avaient tenu à témoigner leur sympathie à l'honorable M. Larivière, si cruellement éprouvé depuis quatre ans.

Les porteurs du poêle étaient : Son Honneur le juge Dubuc ; l'honorable M. Norquay, premier-ministre de Manitoba ; M. L. A. Prudhomme M. P. P. ; M. Jos. Lecomte, M. P. P. ; M. T. A. Bernier ; M. F. Chénier ; M. L. J. A. Lévesque ; M. Frs. Gingras.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une importante correspondance publiée aujourd'hui sur

notre première page. Elle est intitulée : Un mensonge dévoilé.

Un nombre des centaines d'étrangers venus à Montréal pour les obsèques de Mgr Bourget, dit la Minerve. On remarquait vendredi, à l'hôtel Jacques-Cartier, un vieillard à l'œil vif et au pied joliment sûr encore pour son âge, M. Marion, de Saint-Jacques de l'Achigan, mieux connu sous le nom de capitaine Marion. Ce courageux vieillard, âgé de quatre-vingt-onze ans et six mois, n'a pas craint de faire douze lieues en voiture, ou plutôt vingt-quatre lieues en comprenant l'aller et retour, pour rendre un dernier hommage à celui qu'il avait vu sacrer évêque en 1837 alors qu'il était dans toute la force de l'âge.

M. Marion a suivi tous les offices des funérailles sans paraître en éprouver plus de fatigue qu'un homme de quarante ans.

Pèlerinage du Tiers-Ordre

LA BONNE SAINTE-ANNE.

Les Tertiaires de saint François d'Assise, novices et profès des Confraternités établies à St-Sauveur, tertiaires isolés, approbanistes, au nombre de près de cinq cents, faisaient dimanche dernier leur pèlerinage annuel au sanctuaire, vénéré de la paroisse de Sainte-Anne de Beauport. Pour la deuxième fois, les pieux et fidèles disciples du patriarche d'Assise, se rendant au légitime désir de leur Directeur, se sont empressés de prendre part à cette imposante démonstration religieuse d'un pèlerinage.

Le bateau à vapeur, le Ste-Croix, nolisé exprès pour l'occasion, dès six hrs du matin, avait reçu à son bord les nombreux pèlerins venus de tous les quartiers de la ville, et que la mauvaise apparence de la température n'avait en rien dérangé dans leur détermination. Après quelques minutes d'arrêt à St-Joseph de Lévis, où une trentaine de pèlerins, la plupart tertiaires, prirent passage, le Ste-Croix atteignait bientôt le quai de Ste-Anne. Immédiatement les pèlerins se mirent en marche, suivant à la file le porte-croix et les acolytes, dans l'ordre suivant : les approbanistes, les novices, et les professes de la fraternité des femmes, puis les profès et les novices de la fraternité des hommes. Une pluie battante eut pour effet d'enlever à la procession quelque peu de son éclat. Cependant, l'ordre le plus complet régna dans les rangs, jusqu'à l'église où chacun prit la place qui lui fut assignée, les femmes dans la nef, les profès de la fraternité des hommes dans le chœur.

A neuf heures précises commença l'office divin. Le R. P. Directeur du Tiers-Ordre célébra une messe basse, à laquelle tous les pèlerins eurent le bonheur d'assister et de recevoir la sainte communion. Bienheureuses ces âmes dévotes de pouvoir s'approcher de la Table sainte, dans le temple dédié à leur bienheureuse Patronne, Sainte-Anne, leur bienfaisante Protectrice au Ciel, et leur toute-puissante Intermédiaire auprès du Dieu Sauveur du monde ! Aussi quel pieux recueillement et quelle tendre et sincère dévotion durant ce festin céleste où le cœur devient enivré des plus douces joies et des plus pures émotions !

A trois heures eut lieu le Salut du Saint-Sacrement, précédé d'un sermon de circonstance. Un des révérends Pères Rédemptoristes, dont le nom malheureusement nous échappe, rappela aux assistants toute l'efficacité de la prière, et développa son sujet avec une science profonde.

A quatre heures, la procession se reforma dans l'ordre de son arrivée, et défila au milieu de cantiques et de chants appropriés, et dans un silence profond, jusqu'au bateau qui prit sa course vers Québec une demi-heure après. Pas n'est besoin de dire que durant le trajet, aller et retour, les échos des rives du St-Laurent retentirent souvent des chants à sainte Anne, et à la Vierge Marie répétés par les voix de nos cinq cents pèlerins. Inutile aussi d'ajouter que ce pèlerinage a été digne en tous points des dignes fils du Séraphique Père François qui, dans cette solennelle circonstance, comme dans tous les événements ordinaires de leur vie, font briller par leur conduite l'éclat de leur foi et de leur modestie.

L'on sait que de son temps, tout ce que saint François touchait était surnaturellement fécondé de Dieu. Il en est encore de même de nos jours, bien qu'il se soit écoulé sept siècles depuis la naissance du Stigmatisé d'Assise. Son œuvre, providentielle dans sa fondation, s'est perpétuée jusqu'à nos jours modestement, mais sûrement. Le saint Pontife Léon XIII lui a donné un vigoureux essor en l'indiquant à l'univers catholique comme un des plus grands

remèdes aux maux qui ravagent les temps actuels.

A cet appel, sachons donc répondre avec soumission. Devenons tertiaires, et le Bon Saint François suppléera à ce qui pourrait nous manquer.

FRÈRE FRANÇOIS.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

DÉPART DE LA POLICE MONTÉE POUR SE JOINDRE AU GÉNÉRAL STRANGE

LE GÉNÉRAL MIDDLETON PARTIRA DEMAIN A LA POURSUITE DE GROS-OURS

LES SENTINELLES DU CAPITAIN CLARKE ATTAQUÉES PAR LES SAUVAGES

LE RÉVÉREND PÈRE LEGOFF ET LE PÈRE PRÉVOST SE RENDENT AU CAMP DES CHIPPEWAGANS

Fort Pitt, 11, via Straubenzie, 13—Toronto, 15.—Le général Middleton et son état major sont revenus ce soir. Le reste des troupes qui l'ont accompagné seront ici demain. La poursuite faite depuis huit jours contre le Gros-Ours a été infructueuse parce que les passes sont impraticables et ne peuvent être traversées que par les sauvages. Les soldats ont fait tout ce que des êtres mortels pouvaient faire, mais leurs efforts ont été inutiles. Il y a eu beaucoup de malentendu parce que les soldats ne connaissent pas les routes en cet endroit. Le général Middleton, qui s'est avancé à huit milles plus loin que le lac où eut lieu la bataille du major Steele, a eu beaucoup de difficulté à traverser le ruisseau entre les deux lacs.

Les Sauvages étaient rendus au lac Huard qui est très vaste. Il y avait là une vingtaine de familles sauvages qui ont suivi le Gros Ours. Ils sont partis si précipitamment qu'ils ont laissé leurs filets tendus dans le lac. Le Gros Ours était parti quatre jours avant nos troupes, et bien qu'il ne se rendit jamais plus loin qu'à vingt milles des taillis qui entourent le lac Huard, il pouvait apercevoir nos troupes à une grande distance. Le général Middleton s'est rendu à une espèce d'île, dans le lac Huard, et se trouva en face d'un marais de deux milles de largeur, couvert de trembles et dans lequel les chevaux enfonçaient jusqu'au ventre.

Les troupes ne pouvaient apporter des provisions pour plus de trois jours, même s'ils avaient pu traverser ce marais. Le Gros Ours aurait eu quatre jours de marche en avant de nous ; le général Middleton décida donc de rebrousser chemin. Il faut voir ce pays pour se former une idée des difficultés qu'il y a à surmonter pour le traverser ; ajoutez à cela des nuées de maringouins dévorant les soldats.

Il est probable que la police montée ira se joindre au général Strange et qu'une partie de l'infanterie recevra l'ordre de quitter le service.

Fort Pitt, 12, via Straubenzie, 13.—Le général Middleton avec 300 hommes à cheval et deux Gatling a décidé de tenter un dernier effort pour prendre Gros Ours. Il part demain, pour se joindre au général Strange. Ce dernier est campé sur les bords de la Rivière Castor, à 90 milles de distance, dans un village Chippewagan, qui, au nombre de cinquante familles, se sont soumis mercredi dernier. Le général Middleton pense que le Gros Ours se dirige vers la Rivière Castor, à l'endroit où le général Strange est campé. On pense que cette campagne durera une semaine. Pendant ce temps il est probable que les Sauvages se rendront au Lac Vert et de là à l'île à la Crosse, où il y a plusieurs blancs.

Portage de la rivière Castor via Fort Pitt, 11.—Le capitaine Clarke avec l'infanterie légère de Winnipeg est campé à un mille d'ici sur les bords de la rivière. Ce matin, avant le lever du soleil, on a tiré trois fois sur les sentinelles. Elles sortirent aussitôt du camp et se rendirent à la forêt voisine d'où les coups de fusil avaient été entendus ; on fit des recherches, mais on ne put découvrir aucun Sauvage. On vit cependant des empreintes de souliers sur l'herbe.

On entendit les coups de fusils aux quartiers généraux, et le général ordonna immédiatement à l'infanterie du major Hatton de faire une reconnaissance, mais toutes les recherches de ces troupes furent inutiles. Le Rév. Père Legoff, accompagné du Révérend Père Prévost, chapelain du 65ème, sont partis, hier, pour le camp des Chippewagans, au Lac Froid. Ils feront tout en leur pouvoir pour obtenir que ces Sauvages se soumettent. Ils ne sont pas encore de retour. Si les Chippewagans refusent de se soumettre, ils seront de suite attaqués par nos troupes.

Le bataillon Midland a reçu ordre de se rendre au Lac aux Grenouilles. Straubenzie, 12, via Battleford 13.—Le Père Legoff qui a été fait prisonnier le 12 mai, a été envoyé à

notre camp aujourd'hui par les Chippewagans. Le Père Legoff dit que ces sauvages ne sont pas allés au camp de Gros Ours depuis le 28 mai. Leur intention était alors de se rendre au Lac à la Prairie, pour ensuite se diriger vers Carleton.

Le Rév. Père ne connaissait rien de la capture de Riel ni de celle de Poundmaker. On pense que le Gros Ours est campé dans cette partie du pays qui se trouve entre la rivière Castor et les Montagnes à l'Original.

Winnipeg, 15.—Une dépêche de la mission de la Rivière aux Castors, datée du 11 juin, confirme le rapport que les Chippewagans ont déserié Gros-Ours et sont campés à sept milles au nord de la mission du lac Froid.

On vient d'apporter la table de billard, appartenant à Gabriel Dumont. Cette table a été enlevée après la bataille de l'Anse aux Poissons. La garde Bedson la conserve comme un trophée.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

"Le Courrier du Canada" publie dans son numéro du 12 juin un article sur la dernière loi relative aux asiles d'aliénés. Le correspondant—car cet article est le fait d'un correspondant—signe "Justice."

Ce n'était pas la peine. Chacun peut apprécier comme il l'entend cette législation de la dernière session ; c'est un droit que j'accorde volontiers aux autres, comme je veux qu'il me soit donné à moi-même. Je m'en servais en temps et lieu.

"Justice" malheureusement va trop loin et a tort de faire intervenir les propriétaires d'asiles dans le débat qu'il veut soulever. Les propriétaires n'ont pas ce désir.

Cependant, s'il le faut, nous sommes prêts.

Que "Justice" donne son nom véritable, qu'il mette bas son masque et je m'engage à lui prouver qu'il a grandement tort de vouloir mettre sur les épaules des propriétaires d'asiles une responsabilité que ceux-ci n'ont jamais assumée.

On nous attaque, M. le Rédacteur, et on nous attaque bien injustement.

J'ai droit de savoir quel est notre agresseur. Voilà pourquoi je demande à "Justice" d'avoir le courage de ses accusations et de me déclarer ses noms et prénoms.

Après ça nous verrons.

PH. LANDRY.

Ottawa, 13 juin 1885.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EN ANGLETERRE

COMMENTAIRES DE LA PRESSE ANGLAISE SUR LA CRISE MINISTÉRIELLE

Londres, 15.—Le News dit : Le marquis de Salisbury a adopté la seule voie qui lui était ouverte et fait un nouvel appel à Gladstone pour diriger les libéraux dans les élections générales. Sous de pareils chefs, le parti libéral sera défait.

Le Times dit que Salisbury n'a pas accepté la charge sans condition ; rien ne sera décidé définitivement avant l'arrivée de la Reine. Les conservateurs demanderont à leurs adversaires, de garantir qu'ils ne feront pas de misères au nouveau gouvernement, avant les élections générales.

Le Times continue à condamner le dernier gouvernement. Il publie une copie du whip libéral lancé pour la réunion de la chambre des communes aujourd'hui et dit qu'il est tout-à-fait semblable à celui lancé lundi dernier au soir pour la division indépendante.

Il dit que les whips crient "au loup" trop souvent et en se servant de termes pressants dans les petites occasions, diminuent l'effet de leurs appels lorsque survient une crise réelle.

Capel Court et Mark Lane envisagent la crise ministérielle avec indifférence. Ils sont d'opinion que Gladstone a été trop vif, en renonçant à la lutte, et en se retirant sur une simple question de détails, pendant que les partisans de Salisbury ont été trop empressés de monter au pouvoir par accroc et de se procurer des pensions et des charges. Les spéculateurs à la bourse disent que ce changement au lieu des bévues de l'ancien gouvernement, nous amène les bévues d'un nouveau gouvernement ; voilà pourquoi cet événement n'a fait qu'augmenter la stagnation du marché monétaire.

M. Gladstone a annoncé aujourd'hui à la Chambre que le marquis de Salisbury avait consenti à former un nouveau cabinet.

Décès de l'amiral Courbet

Paris, 15 — A la Chambre des députés cette après-midi, l'amiral Galibert a annoncé la mort de l'amiral Courbet. Il est mort à bord du vaisseau le Bayard. La mort a été causée par un épuisement dû à l'excès de travail et d'inquiétudes intellectuelles. La Chambre a cessé

ses délibérations de suite par respect pour la mémoire du défunt.

Le choléra

Madrid 15.—Les meilleures statistiques qu'on ait pu se procurer, démontrent qu'il y a un ou plusieurs cas de choléra dans chacune des 51 villes disséminées dans les 8 provinces qui sont sur les bords de la Méditerranée.

Senar Maret, ex-ministre de l'Intérieur qui a déjà vu passer trois grandes épidémies en Espagne, pense que, vu la marche du choléra, ce ne sera qu'une petite affaire cette année. Aux grandes époques précédentes il sévissait partout et avec une terrible vigueur. Au point de vue sanitaire, les villes d'Espagne sont mieux tenues qu'autrefois. Senar Maret, s'attend que le choléra se répandra dans Madrid ou les autres grandes villes, mais croit que les morts seront rares dans Madrid.

Il croit qu'il sera facile de contrôler le fléau avec de grands soins. Il croit que l'Amérique n'a pas lieu de le redouter, si les autorités attaquent le choléra au lieu de laisser le choléra s'attaquer au peuple. Les autorités sanitaires de Madrid déploient une grande activité et ont déjà chassés les bestiaux et les mulets hors de la ville. Des feux brûlent dans les plus mauvaises rues, toute les nuits. Les égouts seront saupoudrés de chaux.

Madrid, 15.—Le choléra se propage dans les provinces de l'ouest sur la frontière de la Méditerranée.

Il y a actuellement plusieurs cas à Tera, Alicante et Cartagena.

Douze mille personnes ont quitté Madrid dans le cours de la semaine dernière. Le fléau augmente à Castellan. On rapporte 114 cas nouveaux et 36 décès ; à Carthagène 214 nouveaux cas et six décès.

Le prince Charles

Potsdam, 15.—Le prince Frederick Charles qui avait été frappé d'apoplexie hier, est mort ce matin.

Fils de Charles, père de l'empereur Guillaume, le prince était né en 1828. C'était un des meilleurs généraux de la Prusse, il professait une aversion profonde contre la France qu'il aurait voulu écraser en 1870.

Echos & nouvelles

NOUVEAU BUREAU

MM. RR. Dobbell et Cie, marchands de bois, de Québec, ont ouvert un bureau à Montréal.

RECONSTRUCTION

Les commissaires des chemins à barrières ont commencé la semaine dernière la reconstruction du pont Scott qui avait été enlevé au printemps par l'inondation.

CERCLE CATHOLIQUE

Séance hebdomadaire Mercredi à huit heures ; causerie intime. Les membres sont priés d'assister.

ANNIVERSAIRE

C'est aujourd'hui le 22ème anniversaire de l'arrivée à Québec de Mgr de Laval, premier évêque du Canada.

MORT SUBITE

Mme Laurent Villeneuve, de St-Pierre de Charlesbourg, a été trouvée morte dans son lit, dimanche matin. La défunte laisse un époux et cinq enfants.

GRAVE ACCIDENT

Hier matin un ouvrier de navire du nom de Napoléon Giroux, de St-Roch, a fait une chute qui a failli lui coûter la vie. Il avait à peine eu le temps de se mettre à l'ouvrage qu'il tombait la tête la première dans la cale du navire. Les blessures sont très graves et ses jours sont encore en danger.

AGENT

M. W. Symonds a été nommé agent du Lloyd norvégien du port de Québec. C'est le consul norvégien qui remplissait autrefois cette charge.

LES BOHÉMIENS

La tribu des bohémiens qui avait établi ses pénates à l'entrée du bois du Cap Rouge, a levé le camp et a défilé ce matin dans nos rues ; ces nomades se dirigent vers Lévis. Que les habitants de la rive sud du fleuve soient sur leur garde et prennent bien soin de leur basse-cour. On ne sait pas ce qui peut arriver.

UN SAVON PRÉCIEUX

Le Moniteur de la Teinture décrit comme suit un savon pour enlever les taches en usage dans les ateliers de blanchiment et d'impressions sur étoffes et de teinturerie : Prenez 22 livres du meilleur savon, réduisez le en petits morceaux minces, placez le savon dans un chaudron avec 8 1/2 d'eau et 13 1/2 livres de fiel de boeuf. Couvrez et laissez le tout en repos toute la nuit. Le matin, chauffez doucement et réglez votre feu de façon à ce que le savon se dissolve sans être remué.

Lorsque la masse est homogène et

coule avec fluidité et qu'une partie de l'eau est évaporée, ajoutez 1/2 d'une livre d'esprit de térébenthine et 1/4 d'une livre de benzine et mélangez bien.

LA PÊCHE

La pêche du hareng a été abondante sur nos côtes. On en a pris tant qu'on a voulu en prendre.

Nous voyons qu'à Yarmouth on a commencé la pêche du maquereau et qu'il s'y en fait fort de belles pêches de puis quelques jours.

On pêche aussi le homard qu'on expédie vivant à Boston et à New-York où il se vend comme du beurre.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

On se rappelle la bourrasque de vent que nous avons eue samedi soir. Vers 10.10 heures p. m. les volants d'un chassis chez M. Dérome, épicer, maison McMeil, au Grand Tronc, furent ouverts par le vent et une lampe jetée à terre mit le feu dans le tapis, les rideaux et dans un bureau à toilette.

L'alarme fut donnée et la brigade se rendit promptement sur les lieux. Le feu a été éteint par les citoyens avec deux seaux d'eau.

Les dommages sont évalués à plus de cent piastres.

Il y a assurances à la Phœnix pour \$700.

COUP DE COUTEAU

On nous informe que, samedi, une querelle ayant éclaté à la citadelle, entre les nommés Michaud et Charrier, de l'artillerie de garnison de Lévis, Michaud a frappé son compagnon d'un coup de couteau à la tête. Il a été mis aux arrêts.

TENTATIVE DE SUICIDE

Dimanche après midi, un nommé John Burke, qui demeure au No 10 rue Ste Julie, quartier Montcalm, et qui fait partie de la garde de la prison, a essayé de se suicider en s'ouvrant la gorge à l'aide d'un rasoir. Il s'est infligé une terrible blessure qui a été pansée par le Dr Robitaille. Il est possible qu'il en réchappe.

POURSUITE

Michael J. Hogan, entrepreneur de Lévis, poursuivi pour un fort montant "The Ontario Car & Foundry Co" de Lenar, Ontario, et H. J. Beemer, entrepreneur de l'aqueduc de Québec.

LA VAPEUR "SOUTH"

La machine du bateau-passeur "South" s'est brisée au moment où celui-ci était près de toucher le ponton de Lévis vers sept heures dimanche soir. Le bateau a été entraîné par le courant jusque vis-à-vis l'anse Macka, où un bateau à hélice qui s'était porté à son secours l'a remorqué au quai de Lévis. La machine a été réparée durant la nuit et le bateau a continué hier matin à traverser.

CONSÉCRATION ÉPISCOPALE

Mgr Bourget a donné la consécration épiscopale à cinq archevêques et évêques : à Mgr Phelan, évêque de Kingston, le 20 août 1843 ; à Mgr Prince et à Mgr N. Blanchet, archevêque d'Oregon City, le 15 juillet 1845 ; à Mgr A. M. Blanchet, évêque de Nesqually, Territoire de Washington, le 27 septembre 1846 ; à Mgr Jos Laroque, évêque de Saint Hyacinthe, le 28 octobre 1841.

RIEL

Le Dr Fiset, de Rimouski, a reçu de Riel un télégramme par lequel le chef des rebelles accepte MM. Lemieux et Fitzpatrick comme ses défenseurs au procès qu'il doit subir. Riel demande que son procès se fasse devant la Cour Suprême du Canada ou dans la province de Québec.

POUR LE NOVICIAT

M. Paul Carbray, fils de M. F. Carbray, M. P. P. et M. William Hogan, fils de M. E. Hogan, sont partis hier matin par le Québec Central en route pour Baltimore, où ils doivent entrer au noviciat des RR. PP. Rédemptoristes.

INCENDIE

Le feu s'est déclaré vers neuf heures hier soir au restaurant du Chien d'Or, qui est devenu dernièrement la possession de M. Th. Levallée. Ce restaurant n'était pas encore ouvert au public depuis la mort de M. Laforce. Dans le moment, on y faisait l'installation du mobilier et de l'approvisionnement. Hier des

peintres ont travaillé toute la journée dans l'établissement.

Nous ne connaissons pas encore la cause de cet incendie ; il n'y a pas de doute cependant qu'il est due à une imprudence.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, le feu avait commis des ravages considérables. Ils ont travaillé avec beaucoup d'ardeur et de courage pour maîtriser l'élément destructeur, mais cela n'empêche pas que les flammes ont presque détruit l'intérieur de cet établissement.

Les dommages sont évalués à \$2,000 au moins. L'édifice était assuré à la Compagnie d'Assurance North British American.

M. Levallée avait, sur son mobilier et ses liquides, une assurance de \$500 à la Farragut Fire Insurance.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

Assemblée des membres du comité société St-Jean-Baptiste de Montmagny, tenue le 30 mai 1885.

Proposé par P. A. Choquette, secondé par le Docteur Blouin et résolu à l'unanimité, que le secrétaire soit chargé de transmettre au nom de cette société une invitation au Rédacteur du journal Le Courrier du Canada, d'assister à la célébration de notre fête Nationale, le juin prochain ou de s'y faire représenter.

JAMES OLIVA, Président. J. I. DUFRESNE, Secrétaire.

MORT DANS UN HÔTEL

Un cultivateur de St-Lin du nom de Beaudoin, arrivé à Montréal samedi matin, est mort dans des circonstances les plus étranges.

Il s'était retiré dans un hôtel situé en face du marché Bonsecours, et fut occupé durant l'avant midi à expédier quelques affaires, puis il se rendit à l'hôtel afin de prendre son dîner.

Peu après M. Beaudoin entra dans le bureau pour se reposer, et demeura couché sur un banc pendant plus de deux heures.

Le garçon de barre, trouvant étrange ce sommeil un peu prolongé, s'approcha de lui, et constata qu'il était mort.

Le médecin appelé aussitôt déclara que Beaudoin venait de succomber à une "maladie de cœur."

MORT AU NORD-OUEST

Une dépêche privée reçue dimanche à la Citadelle, mande que le soldat Edouard Carpentier, de la batterie A, a succombé à l'hôpital de Saskatoon, aux affreuses blessures qu'il avait reçues au combat de Batoche. Ce jeune homme, qui était natif de Montréal, jouait la clarinette dans la musique de la batterie. Il n'a pas été blessé par l'ennemi, mais par la mitrailleuse dont il était un des servants et qui fut changée de direction. Il eut une jambe fracturée et l'autre déchiétée par les projectiles.

COURSES EN YACHT

A une assemblée du club de yachts de Québec, tenue le 10 de ce mois, il a été décidé que les premières courses de ce club auront lieu le premier juillet prochain ; on y disputera le prix du Gouverneur Général. Les concurrents partiront du quai des Commissaires et devront contourner la bouée à l'île Madame. Un bateau sera nolisé pour transporter les spectateurs.

Si le vent souffle de l'Est, la course commencera à midi ; elle sera à 2 heures si nous avons du vent d'Ouest.

UNE PÊCHE DANGEREUSE

Un accident qui aurait pu avoir de conséquences assez graves est arrivé hier après-midi, sur la rivière du Sault Montmorency, près de Québec.

Trois citoyens, accompagnés de leurs femmes, s'étaient rendus en cet endroit dans le but de prendre part à une petite excursion de pêche.

En arrivant, on monta une petite chaloupe d'invention nouvelle — fabriquée en toile — et deux des excursionnistes y prirent place.

La petite chaloupe en toile s'était déjà éloignée du rivage et nos excursionnistes s'étaient mis en train de tendre l'appât aux poissons, lorsqu'à la suite d'un mouvement brusque qui lui fut imprimé, la chaloupe chavira et nos deux excursionnistes tombèrent à l'eau.

Du rivage où se tenaient les compagnons de nos pêcheurs on s'aperçut de l'accident.

Les femmes se répandirent en larmes et les hommes dépêchèrent un canot pour aller à la rescousse des naufragés. Ceux-ci, après s'être débattus assez longtemps, étaient parvenus à se cramponner à leur chaloupe de toile.

Le canot de sauvatage les recueillit et ils gagnèrent le rivage où les attendaient dans la plus vive anxiété ceux qu'ils y avaient laissés.

Après cet accident, il ne fut plus question de pêche. Les excursionnistes firent atteler leurs chevaux et on s'estima heureux de ragagner la ville.

GUIDE DES VOYAGEURS

Voir quatrième page.

TABLEAU DE LA MARÉE HAUTE

Table with columns: Date, Time (Matin, Soir), and Tide level. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Tumeurs, Cancers, et maux de reins.—Si quelqu'atteinte à la santé demande une plus grande attention qu'une autre pour prévenir de désastreuses conséquences, c'est la classe des affections ci-dessus. Dès que la maladie apparaît, l'onguent Holloway devra être énergiquement frotté sur la partie affectée jusqu'à ce qu'il soit bien absorbé.

Une expérience par plusieurs

Ayant supporté tant de souffrances par suite d'indigestion, que je fus sur le point de perdre la vie !

Mes douleurs se faisaient toujours sentir après avoir pris de la nourriture, cependant légère et digestive ; Pendant deux ou trois heures j'éprouvais des souffrances quelquefois insupportables.

Et le seul moyen de me procurer du soulagement !

Étais de réjeter tout ce que mon estomac contenait ! Personne ne peut concevoir les douleurs que j'avais à endurer jusqu'au dernier moment. La maladie fut telle que pendant trois semaines je fus obligé de garder le lit, et je ne pouvais rien manger !

Mes souffrances devinrent tellement atroces que je fis appeler deux médecins pour me donner quelque chose qui put arrêter mes douleurs.

Leur soins ne me firent aucun bien. Enfin, j'avais beaucoup entendu parler de vos Amers de houblon ! et je pris la détermination d'en faire l'essai.

Je m'en procurai une bouteille, dans quatre heures, j'en absorbai le contenu !

Le jour suivant, je sortis du lit, et je n'ai jamais été, une seule heure depuis, malade de cette maladie.

Je l'ai recommandé à des centaines d'autres. Vous n'avez pas de meilleur avocat que moi.

GEO. KENDALL, ALLSTON, Boston. A bas la cruauté. Mass.

Vous souffrez et vous laissez souffrir votre famille quand vous pouvez empêcher la maladie et la guérir si facilement avec les Amers de houblon ! !

Les véritables Amers de Houblon portent une grappe de Houblon vert sur l'étiquette blanche. Ne faites usage d'aucune de ces drogues malsaines dont le nom contient les mots "Houblon" ou "Houblons."

Institutrice demandée.

La municipalité scolaire de la Grosse-Île, à 9 lieues de Québec, demande, pour le 1er JUILLET prochain, une institutrice d'école élémentaire pouvant enseigner le français et l'anglais à 15 élèves seulement.

Conditions : Salaire, au moins \$120 ; logement et chauffage et maison garnie des principaux meubles de ménage.

S'adresser au Dr F. MONTIZAMBERT, Secrétaire de l'école de la Grosse-Île ou au Courrier du Canada. Québec, 16 juin 1885. 220

\$500 de récompense !

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Décrivez-vous des contre-fautes et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, 81 & 83, rue King Est, Toronto, Ont. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents.

En vente par J. J. Veldon, 120, rue St-Joseph, Québec.



LA SANTÉ EST LA RICHESSE

Le traitement du docteur J. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool, ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la dérépitude et à la mort, vieillesse prématurée, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre. Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars ; envoyées par la maille, sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande nous recevrons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison. Les garanties seront données par J. J. VELDON, Pharmacien, 120, rue St-Joseph, Québec, seul agent autorisé pour la vente de ces remèdes. Québec, 6 décembre 1884—lan. 100

AVIS.

L. G. Lepine, LIBRAIRE, INFORME les membres du clergé, ses amis et le public en général qu'il a transporté la balance du stock de marchandises qui lui reste en mains au No 53, rue St-Joseph à St-Roch, où il continuera à recevoir toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier. Québec, 8 juin 1885. 214

DU NOUVEAU!

Le fer à repasser le plus commode et le plus poli qui existe ! Il chauffe sur une lampe ordinaire. Avec ce fer poli vous pouvez faire une grosse journée (12 heures) de repassage au prix de 3 cents seulement. Avec ce fer, il n'est pas nécessaire de chauffer le poêle et d'endurer la chaleur intense qu'il faut pour chauffer les fers ordinaires.

JOHN F. HOSSACK, Dépôt d'huile Astrale, 56, RUE DE LA FABRIQUE.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.



1885 DE VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, Tadoussac, Cacouna, Rivière-du-Loup et Malbaie.

A commencer le 23 du présent, les vapeurs de première classe bien connus "St-Lawrence" et "Union"

partiront du quai St-André comme suit : Les MARDIS pour Châteauguay et la Baie des Haies ; et à l'écarter à la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 h. A. M., le "Union" pour Châteauguay et la Baie des Haies ; et à l'écarter à la Baie St-Paul, l'île aux Coudres, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean. Laissez la Rivière-du-Loup :—Pour le Saguenay, à 5.00 P. M. le même jour ; et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis à 5.00 P. M., et les dimanches à 7.00 P. M.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au Bureau de la compagnie de Navigation à Vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord du vapeur.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 11 juin 1885. 181

GRANDS AVANTAGES

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BONNETTERIE !

Bas de fils pour dames et fillettes. Es de soies pour messieurs. Bas en coton écrié (Balbigan) pour fil et etc.

300 douz. de bas unis et barrés pour dames et fillettes, achetés au cabas et venus à moitié prix.

Vêtements de dessous en gaze et en mérinos pour dames.

Demi bas en soies, en fil et en coton, pour messieurs.

Demi bas en coton écrié (Balbigan) pour messieurs.

Vêtements de dessous en mérinos pour hommes et jeunes gens.

Vêtements de dessous en coton pour hommes et jeunes gens.

Un lot considérable de camisoles et caleçons en coton et en mérinos pour messieurs, achetés au rabais, seront vendus à moitié prix pour écouler.

Chemises blanches pour messieurs, cols, cravates, poignets, bretelles, etc., etc.

On trouvera dans ces MARCHANDISES CI-DESSUS les articles les MEILLEURS MARCHÉS QUI N'AIENT JAMAIS ÉTÉ OFFERTS.

BEHAN BROS.

Une autre preuve de l'efficacité de L'EAU MINÉRALE DES CÉLÈBRES SOURCES ST-LEON.

Certificat. Messrs GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Messieurs,

Depuis nombre d'années, je souffrais de la terrible maladie de Dyspepsie, et à un tel point que je ne pouvais manger de viande, depuis près de 2 ans.

Après les différentes guérisons obtenues par l'usage de l'Eau Minérale de St-Leon, je commençai à en faire usage, la maigreur prescrite dans vos annonces ; j'en fais usage depuis un mois et me sentant mieux manger de la viande ; j'ai bon appétit et je deviens plus fort de jour en jour.

Je me fais donc un devoir de commander cette Eau merveilleuse à tous ceux qui souffrent de la même maladie.

Je suis, avec reconnaissance, Votre très honoré, LEVY REGIO, Agent général d'impressions, 61, rue Grant, St-Roch.

Un approvisionnement frais reçu aujourd'hui. GINGRAS LANGLOIS & CIE, N. 3, rue Port D'uphin, Vis à vis l'Archevêché. Québec, 11 mai 1885. 187

LA COMPAGNIE DES Steamers de Québec



Le steamer Miramichi, capitaine A. Baquet, à l'intention de partir pour Picton, arrêtant à la Pointe-au-Père, Percé, Summerside et Charlottetown, MARDI, le 16 juin à 2 heures P. M.

Ce steamer offre un excellent confort aux passagers. Pour le fret ou les passagers, s'adresser à ARTHUR AHERN, Quai Atkinson. Québec, 28 mai 1885. 202

Avantages Extraordinaires Au Bon Marché, Coin des rues St-Jean et Collins, HAUTE-VILLE.

La crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant ; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel.

Indiennes de toutes sortes, depuis 8c. et plus. Étoiles à Robes de toutes sortes, 10c. et plus. Cachemire français, tout laine, 47c. et plus. Soie Gros-Grain (Job), 1.00 valant 1.30. Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants, 1.60 et 2.25 unis, 1.50 et 2.00. Entoucas, 25c. et plus.

PARASOLS, UNE GRANDE VARIÉTÉ.

Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2.50. Gants en kid, en soie, en fil, en coton, etc., etc. Corsés de tous genres, depuis 50 cts. Tweeds tout laine, 50c. valant 70c. importés, 90c. et 1.20 pour pantalon, un choix considérable.

Serges, 75, 95, 1.30, 1.50, 1.95, 2.40, 3.00, valant 30 0/10 de plus. Habillements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7.50. Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants. Chaussettes, Bretelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, le plus beau choix ; Caleçons et Camisoles en coton et mérino, à moitié prix.

Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent. Venez voir, et vous assurez vous-mêmes que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs. Un seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

Au Bon Marché, Haute-Ville, N. Garneau.

Québec, 2 mai 1885—1 an. 194

Chemins de Fer du Nord. COMPAGNIE DU TRAMWAY DE LA RUE ST JEAN

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1885. Les trains circulent comme suit :

Table with columns: Départ, Mixte, Malle, Expres, Arrivée. Rows for various routes and times.

Tous les trains de passagers de jour sont pourvus de magnifique chais palais, et ceux de la nuit de chais dortoirs. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M. En connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canada Atlantique.

BUREAUX DES BILLETS : Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis—QUÉBEC, 143, Rue St-Jacques—MONTREAL, A. DAVIS, Surintendant.

La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

Le 1er et après le 1er JUILLET prochain, la Banque paiera à son Bureau, Haute-Ville, un dividende de CINQ PAR CENT sur le montant du capital versé pour le semestre expirant le 31 du courant.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de la Banque, Haute-Ville, LUNDI, le 15 JUILLET prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M.

Par ordre, F. R. A. VEZINA, Sec. Trés. Québec, 1er mai 1885—6s. 193

Soumissions demandées.

DES SOUMISSIONS pour l'agrandissement d'une sacristie en pierre et la construction d'une petite chapelle, aussi en pierre, attenant à la dite sacristie, le tout devant être entièrement terminé, seront reçues par MM. les Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de St-Casimir, Cité de Portneuf, JUSQU'AU 4 DE JUILLET PROCHAIN.

Les plans et devis seront visibles au presbytère de St-Casimir. On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles. D. GERVAIS, Marguillier en charge de la Fabrique de St-Casimir. Québec, 19 juin 1885—5f. 215

AVIS aux entrepreneurs.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Mercredi, le 1er Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Charbon" pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des Edifices Publics, Ottawa. On pourra voir les devis et obtenir des formules de soumission à commencer de LUNDI, le 15 courant, à ce Département, aussi chez M. Nelson, l'architecte, Montréal, et au Bureau des Travaux Publics, Bureau de Poste, Québec, où les renseignements vous seront fournis.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté sur une Banque incorporée fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour \$250. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministre des Travaux Publics, Ottawa, 11 juin 1885 Québec, 13 juin 1885—3f. 217

Salle Jacques-Cartier GRANDE FÊTE DES CANADIENS FRANÇAIS, LE 24 JUILLET 1885.

Grand concert national donné par la SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Avec le concours des sociétés chorales de nos amateurs les plus distingués et de la FANFARE DE L'UNION MUSICALE.

DIRECTEUR musical, M. Léon Dessane. Prix populaires : galeries, 15c, places littérales, 25c, chaises, 35c. On peut réserver les sièges sans charge extra, chez M. J. A. Langlais, libraire, St-Roch, et chez M. F. Béland, tabaciste, marchand de tabac, rue St-Jean. Cartes en vente par les membres de la Société St-Jean-Baptiste, à la porte de la salle et à tous les dépôts ordinaires. Québec, 13 juin 1885. 218

Situation demandé

PAR un homme pouvant se rendre généralement utile, pour prendre soin d'un cheval, ayant de bonnes recommandations. S'adresser aux bureaux du Courrier du Canada. Québec, 5 mai 1885. 198

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa.

GRAND-TRONC

10.30 A.M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.45 P.M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P.M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Point, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord 6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon, arrivant à 10.45 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 11 h. a. m., convoi de la maille, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.10 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St Jean à 8.15 a. m. Pour la Riv. du Loup à 1.45 p. m.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimonski pour le service de la maille.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 16 juin, à 2 hrs p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 7 heures, depuis 5 h. a. m., à minuit. Prix, 6 cts aller et retour.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur Brothers fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours, à 8 heures heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

SAGUENAY

Les vapeurs St-Laurent et Union partiront du quai Saint-André tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 7.30 a. m., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrivera à la Baie St-Paul, leaux Coudres, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

Table with columns for departure times (A.M., P.M.) and destinations (Halifax, Rivière du Loup, Malle de la Riv. du Loup, Express de Halifax).

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

Table with columns for departure times (A.M., P.M.) and destinations (Richmond, Sherbrooke, Express de Sherbrooke).

QUÉBEC

Table with columns for departure times (A.M., P.M.) and destinations (Express pour Richmond, Malle pour l'Ouest, Voyages intermédiaires pour fret).

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET DE SILLERY

Table with columns for departure times (DE QUÉBEC, DE ST-ROMUALD) and destinations (Sillery, Dimanche).

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Table with columns for departure times (DE QUÉBEC, DE L'ISLE D'ORLÉANS) and destinations (Dimanche, DE L'ISLE D'ORLÉANS).

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P.M.

BERTHER

Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain à 4 h. p. m., les mardis et jeudis pour St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier, et les vendredis et samedis à 4 h. p. m. pour les endroits ci-dessus.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le St Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschaillons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste Emélie, Lotbinière, Portneuf, Platon.

GRONDINES

L'Etoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschaillons et Cap Sainte-Heure réglée par la marée.

ST-NICOLAS

Le Laurentides, Capt A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P.M., et de St-Nicolas à 6 h a. m.

STE CROIX

Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Trembles et Ecureuil.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

voir l'annonce sur la 3ème page

pour l'heure du départ de ces Omnibus!

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 2 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

ST-AMBROISE (Jeune-Lorette.)

Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m., de chez Ant. Blondeau, épicière, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch. Prix : 50 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P.M., chez Jean Lemein, épicière, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 1/2 heures P.M. Prix : 70 cents aller et retour.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi. L'après midi à 5 heures. Prix, 20 cts aller et retour.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

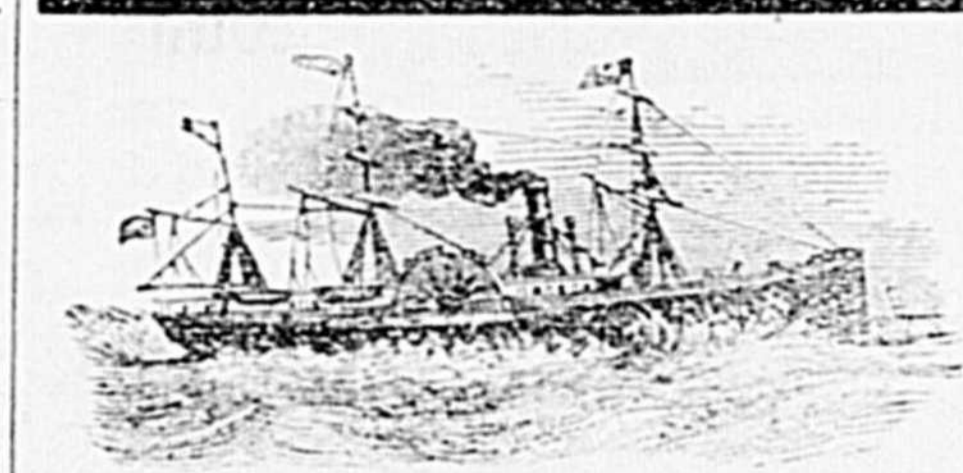
LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix : 5 cents.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir. Le dimanche de midi à 9.30 h. du soir. Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

Tarif des Cheminements Table with columns for destination (Halifax, St-Jean, etc.), vehicle type (Voiture, Wagon, Cabriolet), and passenger count (1 ou 2 personnes, 3 ou 4 personnes, etc.).



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

ARRANGEMENTS D'ETE

Les lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double engin, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de feu, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

Table listing ship names (NUNOIAN, SARDINIAN, etc.), tonnage, and commandants.

Les vapeurs du service de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns for destination (Liverpool, Derry, Québec), ship name, and departure date.

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P.M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Les vapeurs du service de GLAGOW, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns for destination (Glasgow, Montréal), ship name, and departure date.

Les vapeurs du service de LONDRES, PLYMOUTH, QUÉBEC, ET MONTREAL

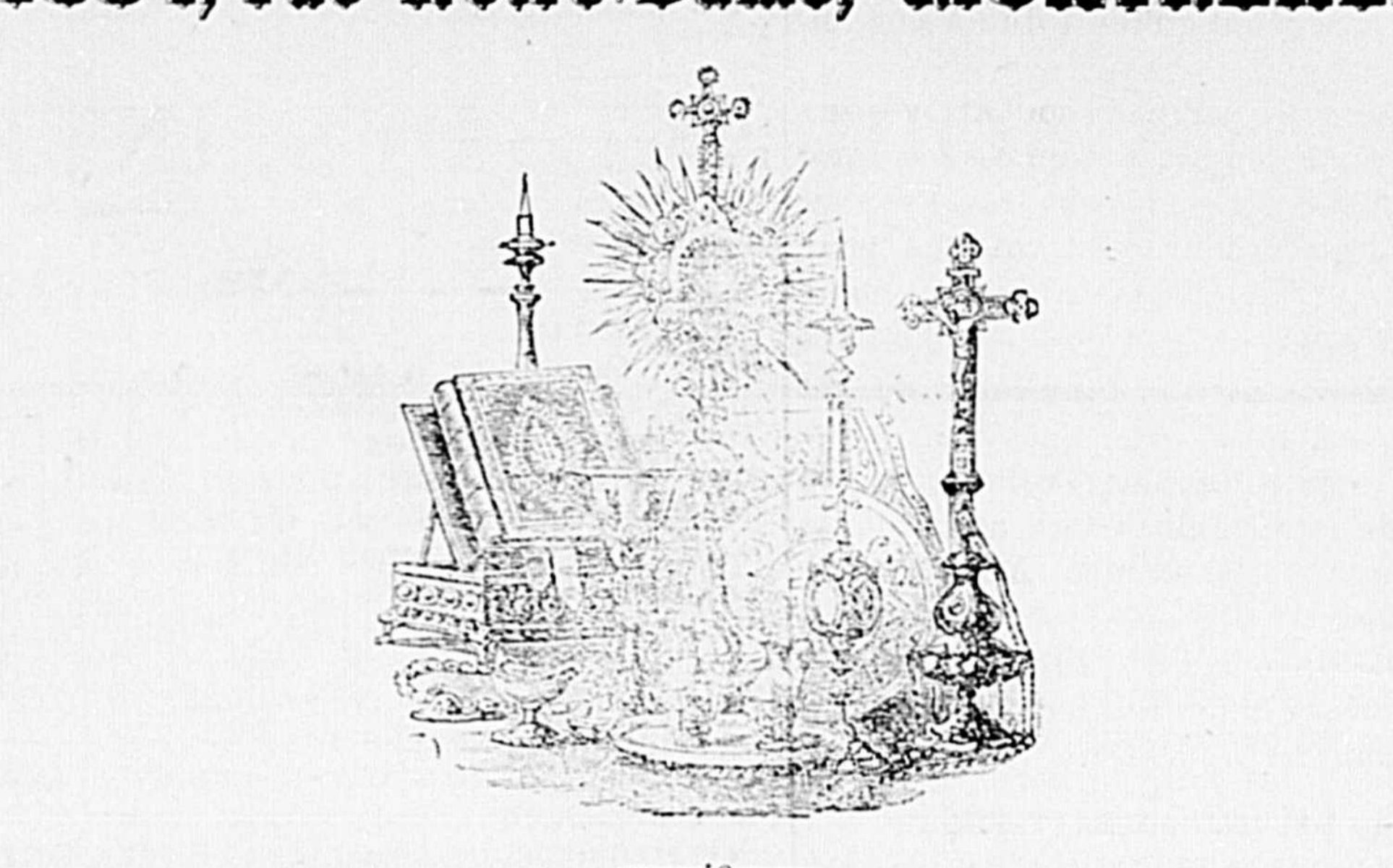
Table with columns for destination (London, Plymouth, Montréal), ship name, and departure date.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 6 juin 1885

CREDIT PAROISSIAL, 1664, rue Notre-Dame, MONTREAL.



C. B. LANCTOT, IMPORTATEURS

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglises de tous genres.

Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'églises, Chemin de Croix en peinture sur toile, Vin de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierge, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Braises-encens, Chapelets, Images, Médailles Crucifix, objets d'arts et de fantaisies, Mérites à Soutanes, Says noirs, Draps noirs, Toiles, Soirées de toutes couleurs et qu'ités, Etouffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glanés, Bouquets Lrodes or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux, Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, etc., etc.

Jacques Robitaille & Cie, MARCHANDS-ÉPICIERS, SUCCESSEURS DE MM. Gingras & Langlois

54, Rue du Palais.

AYANT fait l'acquisition du fonds de magasin de MM. Gingras & Langlois, à des conditions très favorables, informent le public qu'ils sont par conséquent en état de vendre leurs marchandises à meilleur marché que dans n'importe quel autre établissement du genre de cette ville.

Robitaille & Cie, 54, RUE DU PALAIS.

Il ne faut pas oublier aussi qu'on peut se procurer dans cette maison les précieuses eaux minérales de Saint-Léon.

Romances et Duos FRANÇAIS.

R. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, DEPUIS L'ANNÉE 1861,

GRANDE ATTRACTION.

VERS LE 15 AVRIL PROCHAIN, nous transporterons le siège de nos affaires dans nos nouvelles bâtisses, coin des rues ST-JEAN et ST-STANISLAS.

GRANDS PIANOS CARRÉS

De 7 1/2 octaves, bois de rose richement finis, charpente en fer, etc., etc. Prix régulier \$150.00, vendus pour \$250.00

PIANOS DROITS

Richement finis, charpente en fer, 3 cordes, etc., etc., etc. Prix régulier \$150.00 vendus pour \$250.00

HARMONIUMS

Pour Salons, De \$130.00 vendus pour \$65.00

MUSIQUE EN FEUILLES

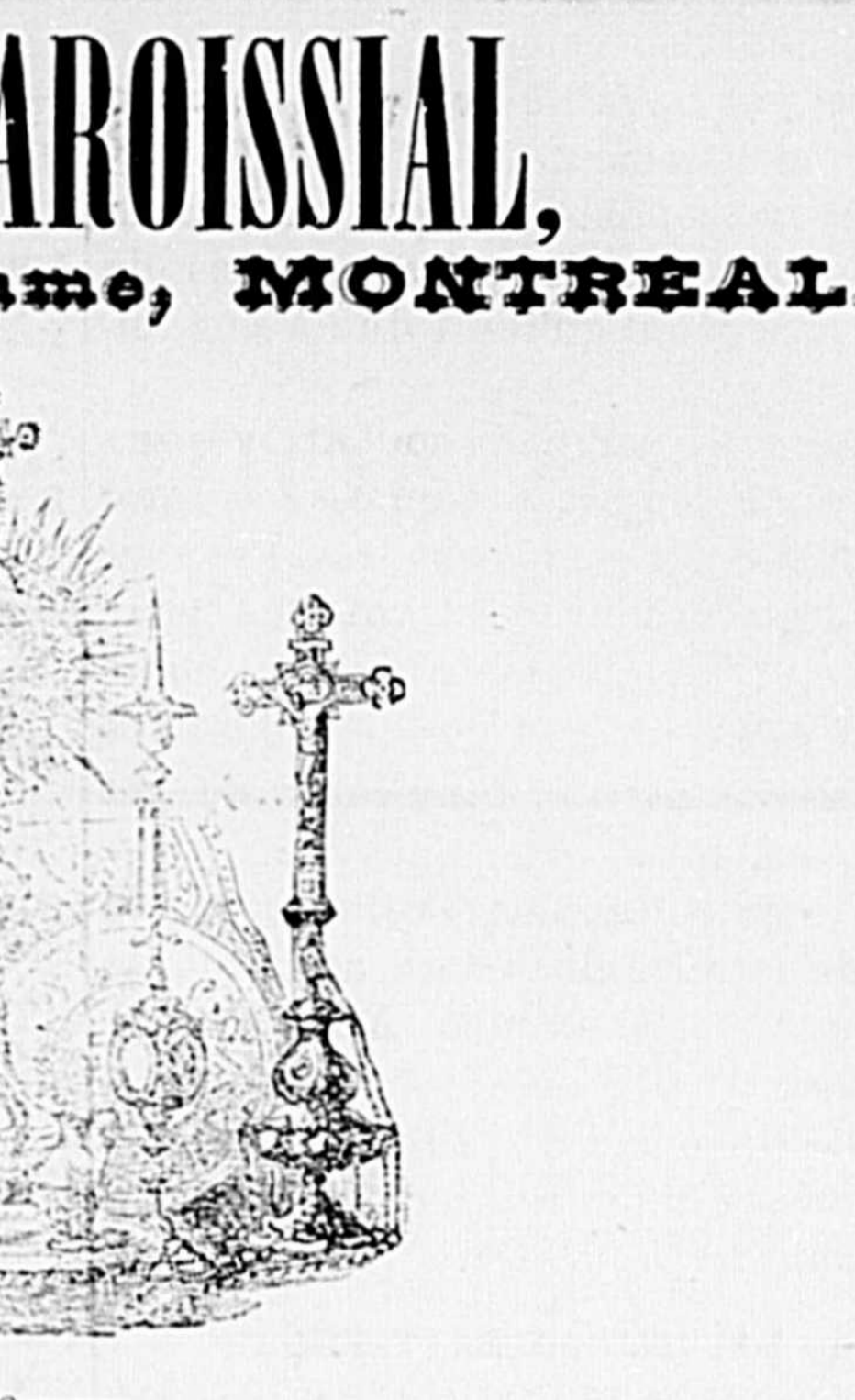
Morceaux de 25c vendus pour 12c, la même réduction est faite sur tous les morceaux de différents prix.

MACHINES A COUDRE

Des différentes marques de \$50.00 vendus pour \$30.00 et garanties pour 6 ans.

Bernard & Allaire, ÉDITEURS DE MUSIQUE,

Québec, 6 février 1885



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

Le 20 après MERCREDI, le 20 du courant, les trains circuleront tous les jours (les dimanches exceptés) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD 6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon arrivant à 10.45 a. m. 5.30 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour Saint-Raymond, arrivant à 7.15 p. m.

ALLANT AU SUD

7.10 a. m. Train de la Malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m. 1.15 p. m. Train mixte laissera le Lac Simon pour Québec, arrivant à 6.09 p. m.

Les trains arriveront à Lévis

Pour Halifax et St-Jean 8.15 A.M. Rivière-du-Loup 1.45 P.M. 5.20 P.M.

Les trains arriveront à Lévis

De la Rivière-du-Loup 5.18 A.M. de Halifax et St-Jean 1.35 P.M. 7.25 P.M.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885--Arrangements d'Été--1885 Le 20 de cette voie ferrée circuleront chaque jour (les dimanches exceptés), comme suit :

Les trains quillèrent Lévis

Pour Halifax et St-Jean 8.15 A.M. Rivière-du-Loup 1.45 P.M. 5.20 P.M.

Les trains arriveront à Lévis

De la Rivière-du-Loup 5.18 A.M. de Halifax et St-Jean 1.35 P.M. 7.25 P.M.

Les trains arriveront à Lévis

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous 10 centes

P. T. LEGARE

ENTREPOT d'Instruments Aratoires 461, Rue St-Valier, ST-SAUVEUR, QUÉBEC.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec.

IMPIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

Éditeur-Propriétaire No 9, rue Buade, Haute Ville, Québec

J. & W. REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

AVERTISSEMENTS.

—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

FONDERIE DE CLOCHES

Troy, N.-Y. Mears & Stainbank, LONDRES, ANGLETERRE, Représentés par H. & J. RUSSELL,

MANUFACTURIERS DE SOLIVES EN FER.

Québec, 31 juillet 1884—Jan. 20

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement : ÉDITION QUOTIDIENNE.

ANGLETTERRE

Un an... 25s Six mois... 12.6 Trois mois... 6.3

FRANCE

Un an... 60 francs Six mois... 30 Trois mois... 15

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous 10 centes

Leger Brousseau,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec.

IMPIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

Éditeur-Propriétaire No 9, rue Buade, Haute Ville, Québec